



Janvier 2025 | Présentation Investisseurs

VOS INTERLOCUTEURS

Nouvelle dynamique portée par une équipe soudée ayant acquis de solides expériences dans des environnements internationaux



Benoit VILLERS

Président du Conseil d'Administration

Depuis décembre 2023

- Membre de la direction générale chez Barry Callebaut et ADM pendant plus de 21 ans
- Fondateur et Associé de Nice & Green



Jean-François DOUCET

Directeur Général & Finance

Depuis mai 2023

- 30 ans d'expérience en management et finance
- Expertise en opérations et stratégie dans les secteurs de la santé et de la chimie, dans des environnements commerciaux, industriels et internationaux

GREENTECH LYONNAISE

Cotée sur Euronext Growth

Amoéba

Créée en 2010, Amoéba est une société française spécialisée dans le développement de solutions microbiologiques naturelles basées sur l'exploitation brevetée d'amibes.

Quelques chiffres

2

Axes commerciaux :
biocontrôle et
cosmétique

1

Plateforme de
développement

39

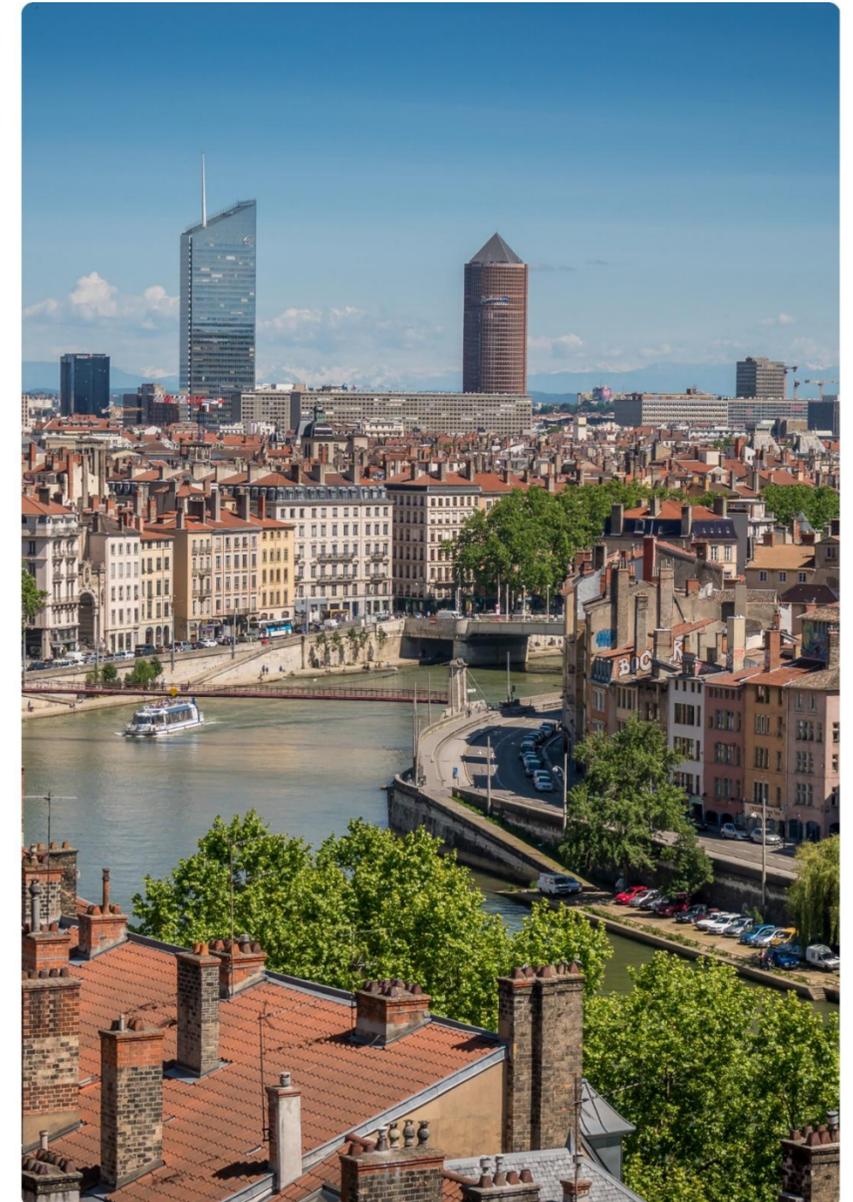
Brevets

1

Unité de production
à Chassieu

20

Employés



CHRONOLOGIE D'AMOÉBA

D'une société de R&D à une société de commercialisation

● 2010

Création d'Amoéba

13 ans de R&D pour devenir la seule entreprise au monde capable de produire de façon industrielle l'amibe

● 2015

Introduction en Bourse

Euronext Growth

● 2023

Début de la transformation d'une société de R&D en une société industrielle et commerciale

Gouvernance renouvelée, avec le soutien renforcé d'un actionnaire de référence

● 2024

Cosmétique : efficacité prouvée

Résultats scientifiques et cliniques pour des effets anti-âge

●

Biocontrôle : cap vers la commercialisation

Protocole d'accord de collaboration avec un leader mondial (Koppert) signé le 12 décembre 2024 ainsi que réception des conclusions positives et définitives de l'EFSA le 13 décembre 2024

● 2025-26

Biocontrôle et cosmétique

Démarrage programmé des ventes, maîtrise des coûts et des investissements

● 2027

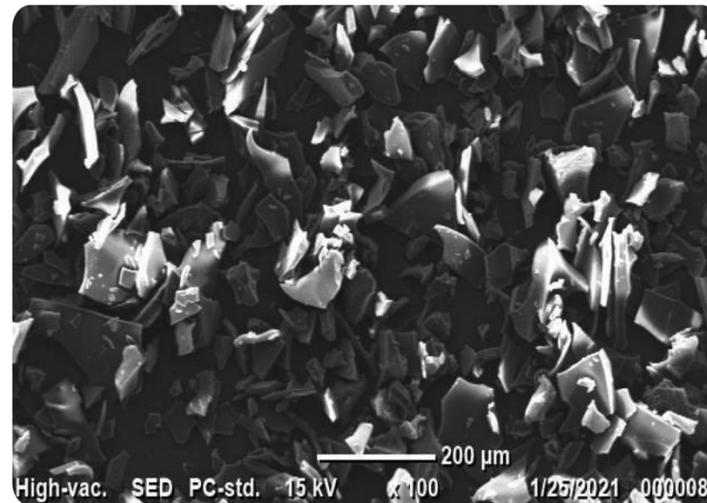
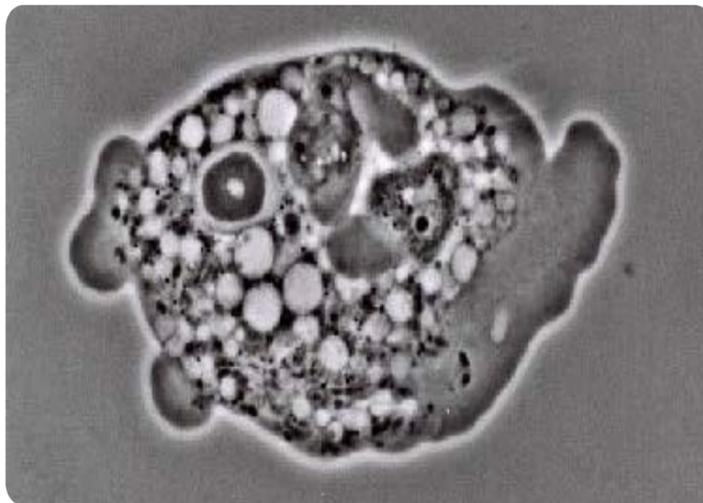
EBITDA positif

L'AMIBE, DÉFINITION ET SPÉCIFICITÉS

Une amibe

Micro-organisme unicellulaire naturel présent dans tous les compartiments de l'environnement, notamment dans les milieux humides y compris le corps humain.

A l'heure actuelle, il y a plus de 17 000 amibes connues, mais elles restent inexploitées, à part celle pour laquelle Amoéba a développé des applications brevetées.



Notre amibe

Origine

W. magna C2C Maky **biosourcée** dans l'eau thermale d'Aix-les-Bains, et **conservation sécurisée**

Innovation

Seule entreprise au monde à savoir cultiver l'amibe

Formes d'utilisation

Disponible sous forme vivante ou lysée (amibe fractionnée)

Sécurité

- **Absence de toxicité** pour l'homme
- **Absence d'écotoxicité** démontrée par des tests et études

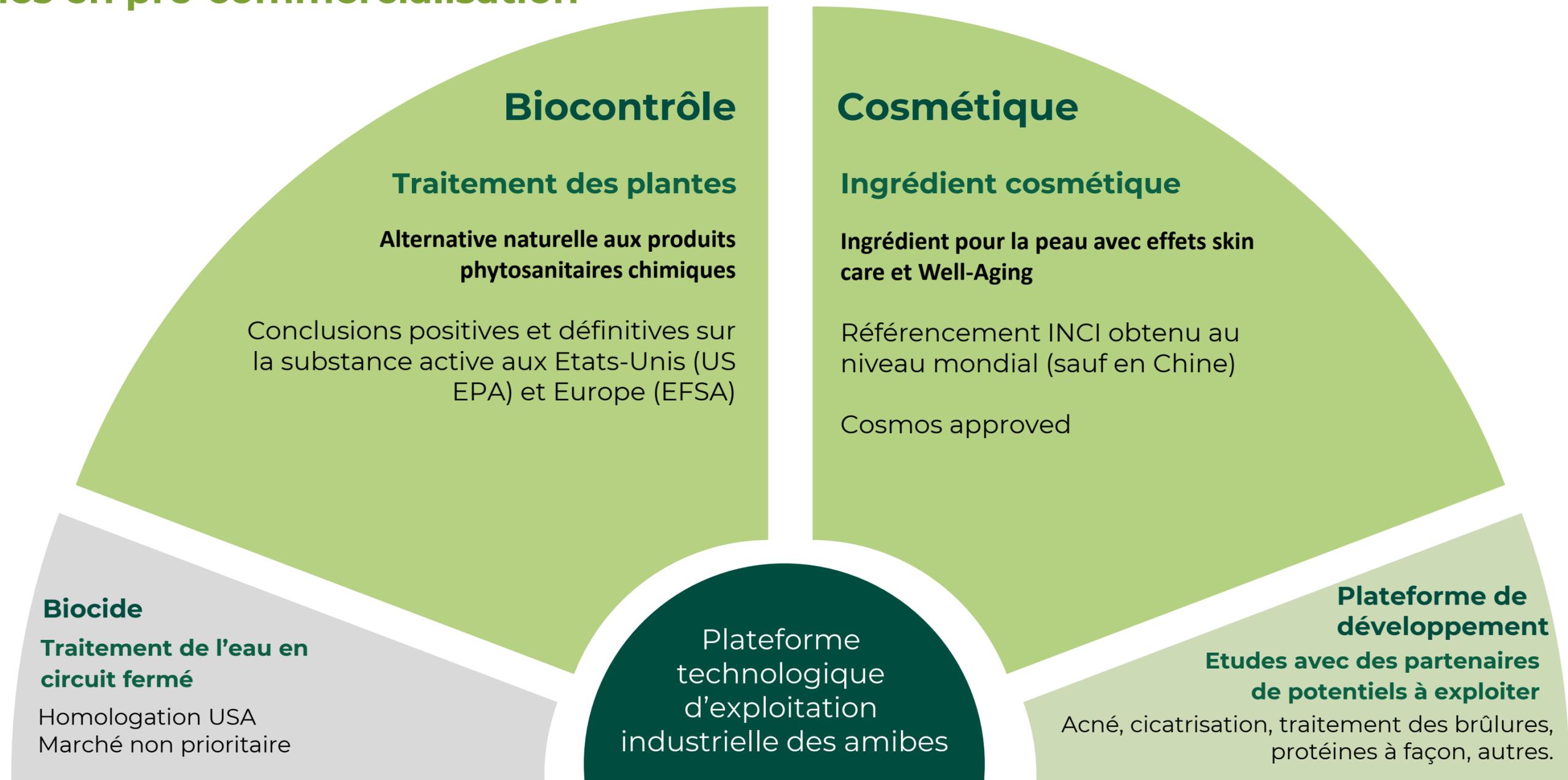
Composition

- Contient 74% de protéines
- 50% des protéines sont inconnues du monde scientifique

Amoéba est la seule entreprise disposant d'applications brevetées et d'un savoir-faire unique afin de cultiver l'amibe en volumes suffisants, pour des utilisations industrielles et commerciales, lui donnant une avance d'au moins 10 ans.

PLATEFORME TECHNOLOGIQUE AUX MULTIPLES APPLICATIONS

2 gammes en pré-commercialisation



Notre gamme de solutions pour la transition du chimique vers le biologique

Impact positif sur l'agriculture



Un niveau de **performance** hautement compétitif, démontré par plus de 600 essais au champ réalisés dans 19 pays



Produit naturel qui répond aux attentes de l'agriculture durable pour de **nombreuses cultures** :

- Sous serre: tomates, concombre, etc.
- Pleins champs: vigne, soja, etc.
- Espace public: Golf, jardin, etc.



Marché européen estimé à **1,6 Md€** en croissance de +/- 10% / an et marché US estimé à **3 Md€** et croissance de +/- 15% / an jusqu'en 2030

Commercialisation visée dès 2025



Réglementaire

Conclusions positives et définitives de la substance active aux Etats-Unis et en Europe, avant homologation des produits visée en 2025



Production

Augmentation progressive des capacités de production (de 0,5 tonne à 10 tonnes) à Chassieu pour démarrage commercial et négociation d'un CDMO (partenariat de production) avec Koppert



Distribution

Protocole d'accord signé avec Koppert, leader mondial du biocontrôle

LA SOLUTION IDÉALE

Pour réduire l'usage du cuivre

Contexte

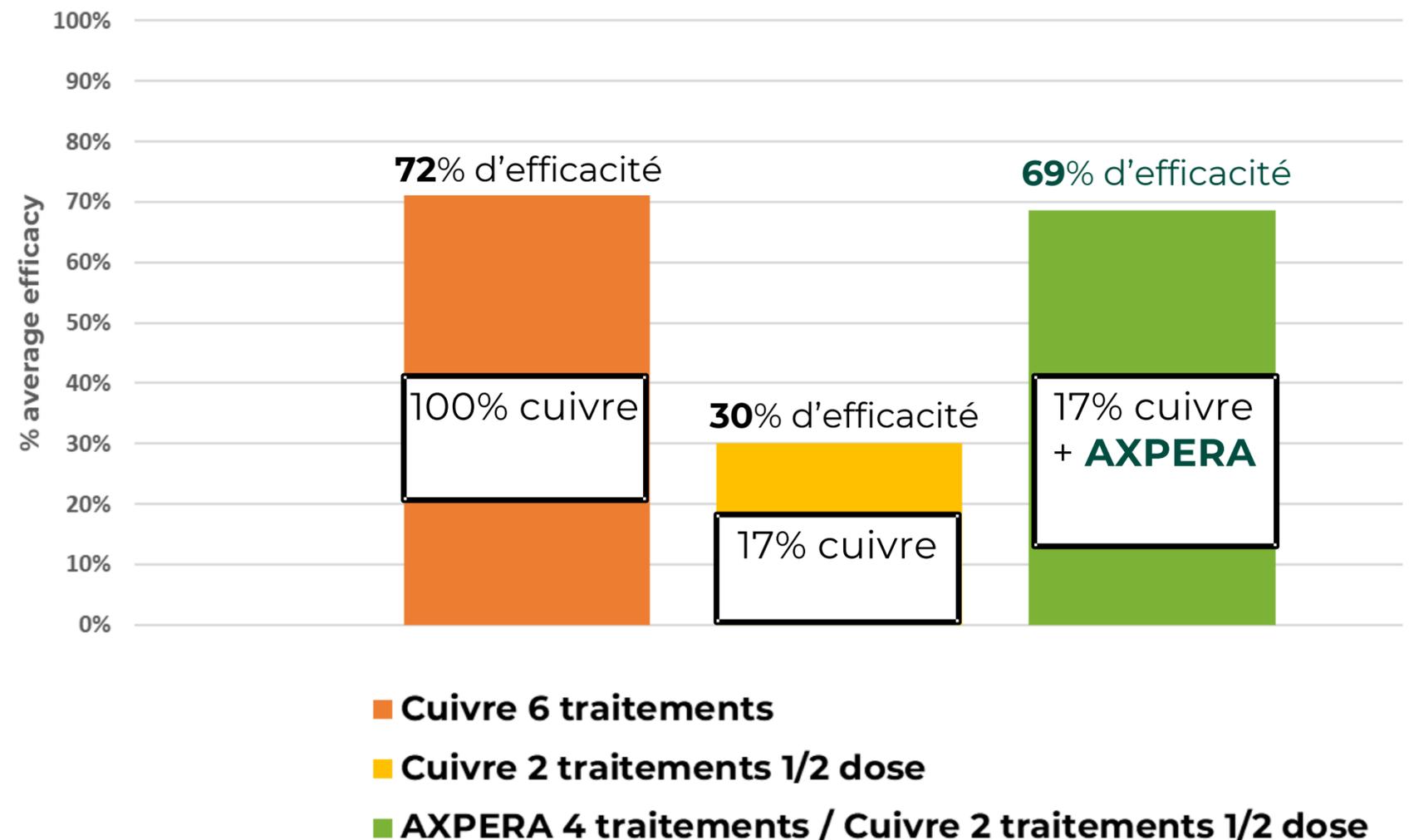
Le cuivre est largement utilisé pour lutter contre le mildiou, mais son utilisation pose des problèmes environnementaux. A partir de 2025, la réglementation européenne continuera de réduire l'utilisation de cuivre dans l'agriculture.

Solution : Axpera

- Exemple de l'essai : associé au cuivre, Axpera permet de réduire la quantité de cuivre utilisé de 83% tout en maintenant la même efficacité que le cuivre à pleine dose.
- Efficacité améliorée : Axpera, en association avec un produit chimique, s'avère **aussi efficace, voire plus**, que le produit chimique seul.

Cette capacité à être associé à d'autres produits constitue un atout majeur pour établir des partenariats commerciaux. Les distributeurs, souvent réticents à un simple remplacement du produit chimique, peuvent ainsi être convaincus de l'intérêt d'intégrer Axpera dans leur offre.

Efficacité sur le mildiou de la tomate



ÉVALUATION POSITIVE PAR L'EFSA

Une étape déterminante désormais franchie



Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) est une des principales agences de l'Union européenne chargée de l'évaluation des risques dans le domaine des denrées alimentaires.

Que dit l'EFSA ?

- ✓ Une efficacité fongicide démontrée ;
- ✓ Un profil à faible risque pour la santé humaine et animale, ainsi que pour les écosystèmes et les organismes de l'environnement ;
- ✓ Les critères d'exemption d'une limite maximale de résidus sont remplis.

La Commission européenne dispose d'un délai administratif de 6 mois pour entériner l'approbation de la substance active.

AMOÉBA x KOPPERT (1/2)

Signature d'un Memorandum of understanding

Le début d'une collaboration avec un leader mondial du biocontrôle

Koppert propose « un système de connaissances spécialisées et de solutions naturelles sûres, qui permettent d'améliorer la santé, la résistance et la production des cultures »



Pourquoi s'associer ensemble ?

- ✓ **Expertise mutuelle** : Koppert, leader mondial du biocontrôle, a mené un processus de due diligence approfondie sur Amoéba pendant deux ans d'essais, confirmant l'efficacité de ses solutions.
- ✓ **Synergie parfaite** : Les fongicides innovants d'Amoéba complètent parfaitement le portefeuille de Koppert.
- ✓ **Vision commune** : Les deux entreprises partagent les mêmes valeurs d'innovation, de durabilité et d'utilisation d'ingrédients naturels.

Ensemble, nous tirerons parti des 2 750 employés de Koppert, de ses 30 filiales, de sa croissance annuelle de 20 % et de sa présence dans plus de 100 pays pour fournir des solutions agricoles durables à l'échelle mondiale.

AMOÉBA x KOPPERT (2/2)

Signature of a Memorandum of understanding

Une nouvelle étape majeure pour Amoéba

- ✓ Un protocole d'accord (MoU) a été signé fin 2024
- ✓ 5 mois de négociations exclusives pour explorer les différents aspects d'une coopération globale



Distribution



Production



**Autorisations
réglementaires**



Financement



**Co-développement de
nouveaux produits**

PROTECTION DE LA PEAU (ANTI-ÂGE / ANTI-UV)

Innovation récente et prometteuse aux effets prouvés

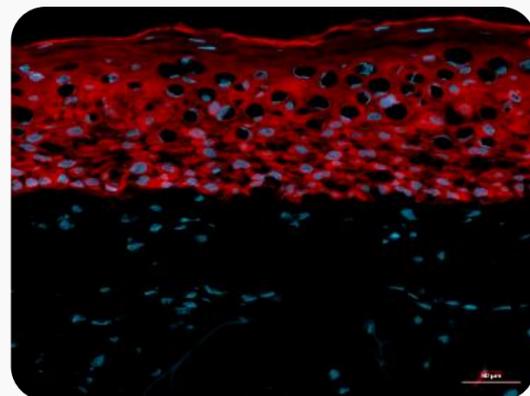
Octobre 2023 - Etudes in-vitro remarquables

Effet anti-âge

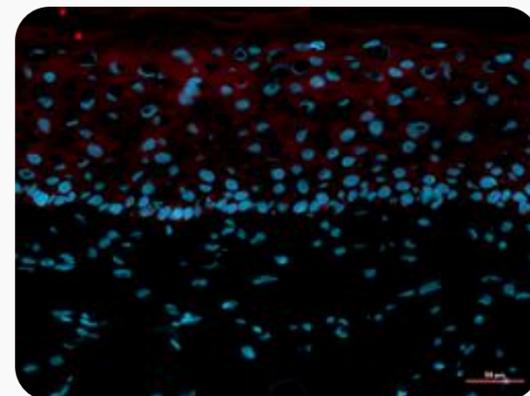
	Filaggrin	Loricrin	Ki67	COL VII	HA (Dermis)	HA (Epidermis)	HA (Total skin)
Peau jeune	100	100	100	100	100	100	100
Peau agée	19	67	66	4	95	74	73
Peau agée traitée	87	99	112	265	107	123	101

Effet anti-UV

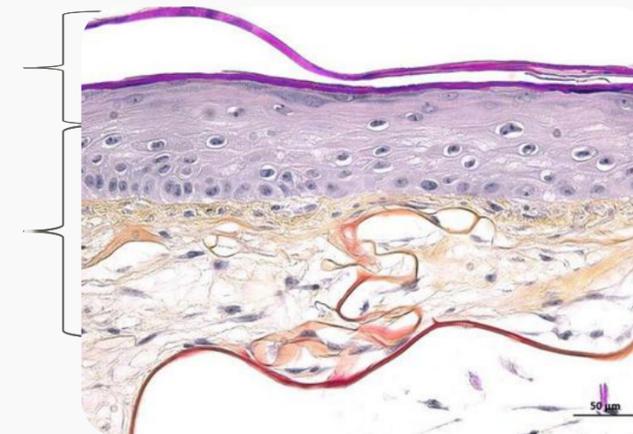
Peau jeune irradiée aux UV



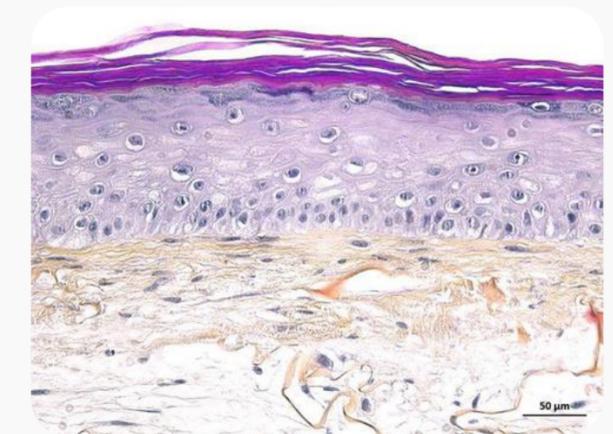
Peau jeune **traitée** puis irradiée aux UV



Une structure de peau retrouvée



Peau mature non traitée



Peau mature **traitée**

PROTECTION DE LA PEAU (ANTI-ÂGE / ANTI-UV)

Innovation récente et prometteuse aux effets prouvés

Mai 2024 – l'étude clinique confirme les excellents essais in-vitro

Résultats des essais cliniques justifiant des allégations très fortes dans le domaine de la cosmétique well-aging :

- « amélioration de l'épaisseur du derme »
- « effet réparateur sur le derme superficiel »
- « amélioration de la texture du derme »
- « amélioration de la densité de la peau »
- « amélioration de la fermeté et de l'éclat de la peau »
- « amélioration de la texture et de l'élasticité de la peau »
- « anti-rides »

Réduction des rides après 28 jours



Photos de l'Institut d'Expertise Clinique (IEC) de Lyon, réalisées avec l'appareil professionnel ci-contre :



Newton Technologies

PROTECTION DE LA PEAU (ANTI-ÂGE / ANTI-UV)

Innovation récente et prometteuse aux effets prouvés



UNE SOCIÉTÉ SOLIDEMENT ACCOMPAGNÉE

Conseil d'administration



Benoit VILLERS
Président



Valérie LORENTZ-POINSOT
Ex-CEO Laboratoires Boiron



Quentin HUA
Laboratoires Boiron



Patrice SELLES
Ex-Directeur Syngenta,
Ex-CEO Biotalys



Jean-Luc SOUCHE
Ex-Directeur Amoéba

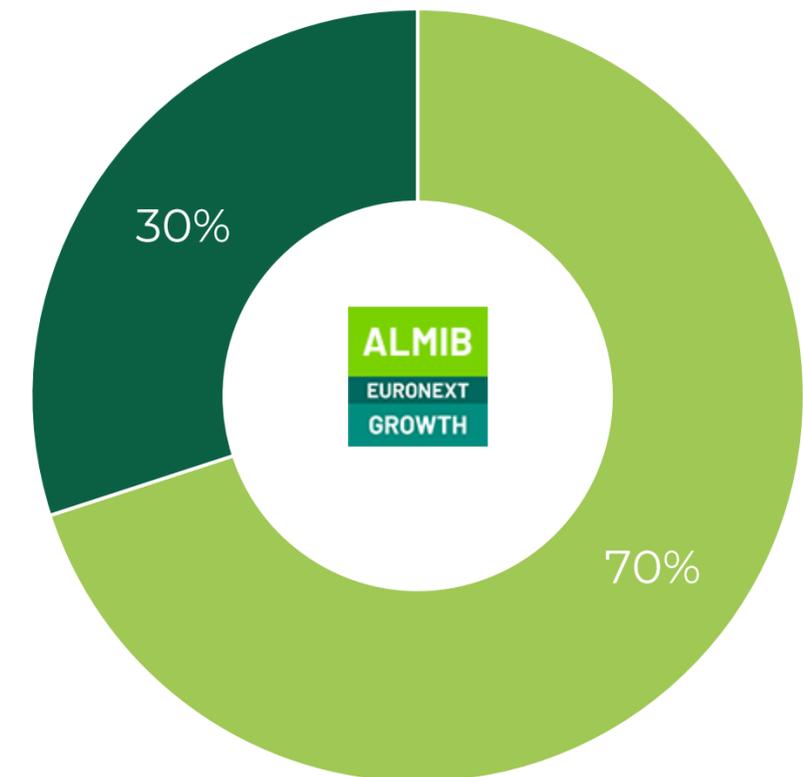


Jean-Marc PETAT
Ex-Directeur BASF Agro-France



Valérie FILIATRE
Ex-DGA Amoéba

Répartition de l'actionnariat



■ Flottant ■ Nice & Green

Capitalisation boursière : 47 M€

CAPACITÉS INDUSTRIELLES ÉVOLUTIVES

Une stratégie visant à minimiser les investissements directs



2024

Ligne existante à Chassieu.
Capacité théorique de **0,5 T**
de substance active par an.



2025-26

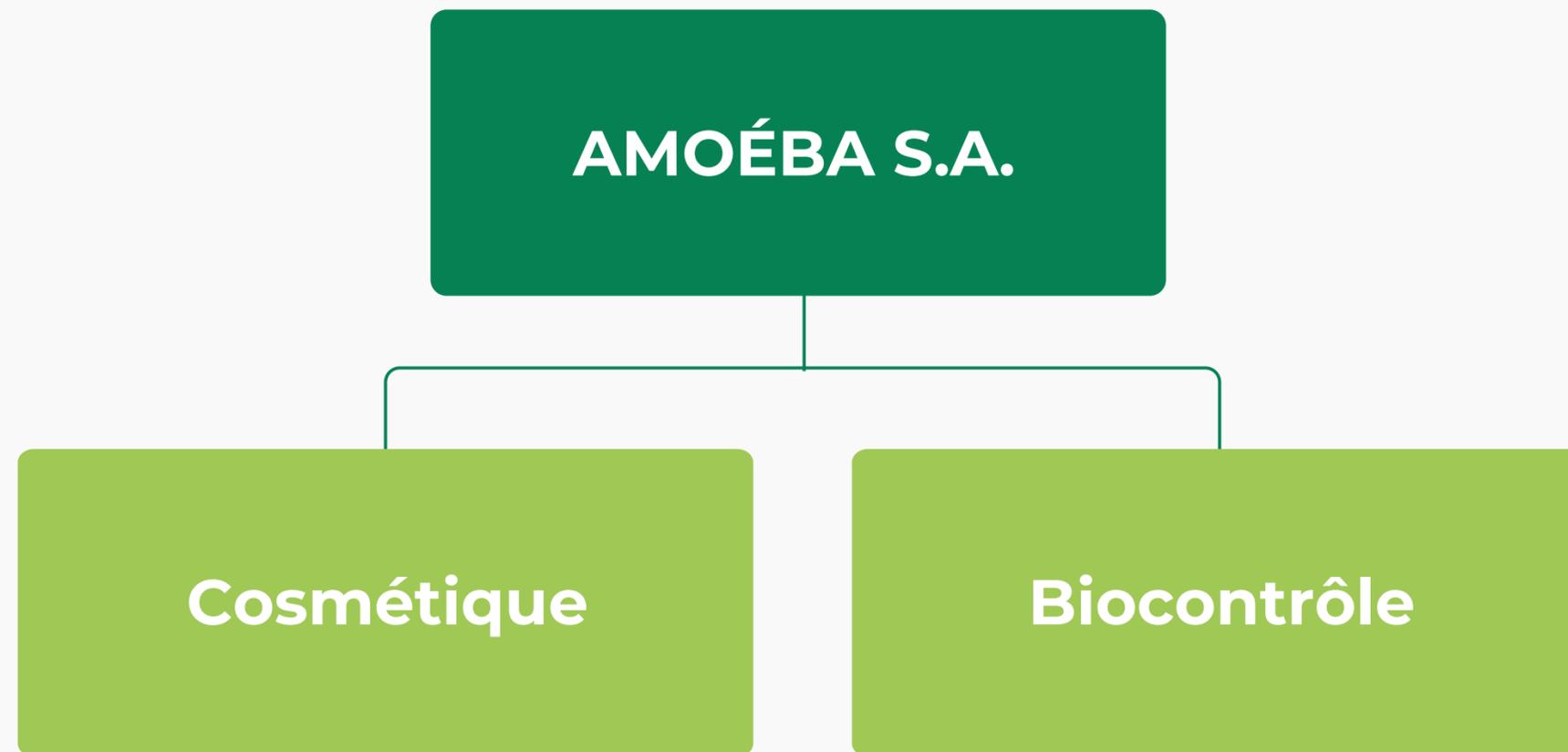
Montée en capacités en 3 phases à Chassieu.
Passage progressif de **0,5 T à 10 T** de substance
active par an. Capacité équivalente à **> 40 000
ha** de traitement des plantes et très suffisante
pour l'activité cosmétique.



2026

Priorité à la recherche d'un partenariat
de production (**CDMO**) pour accompagner
la montée en puissance des ventes sans
investissement additionnel massif.

UN PROJET DE RÉORGANISATION JURIDIQUE



Société cotée

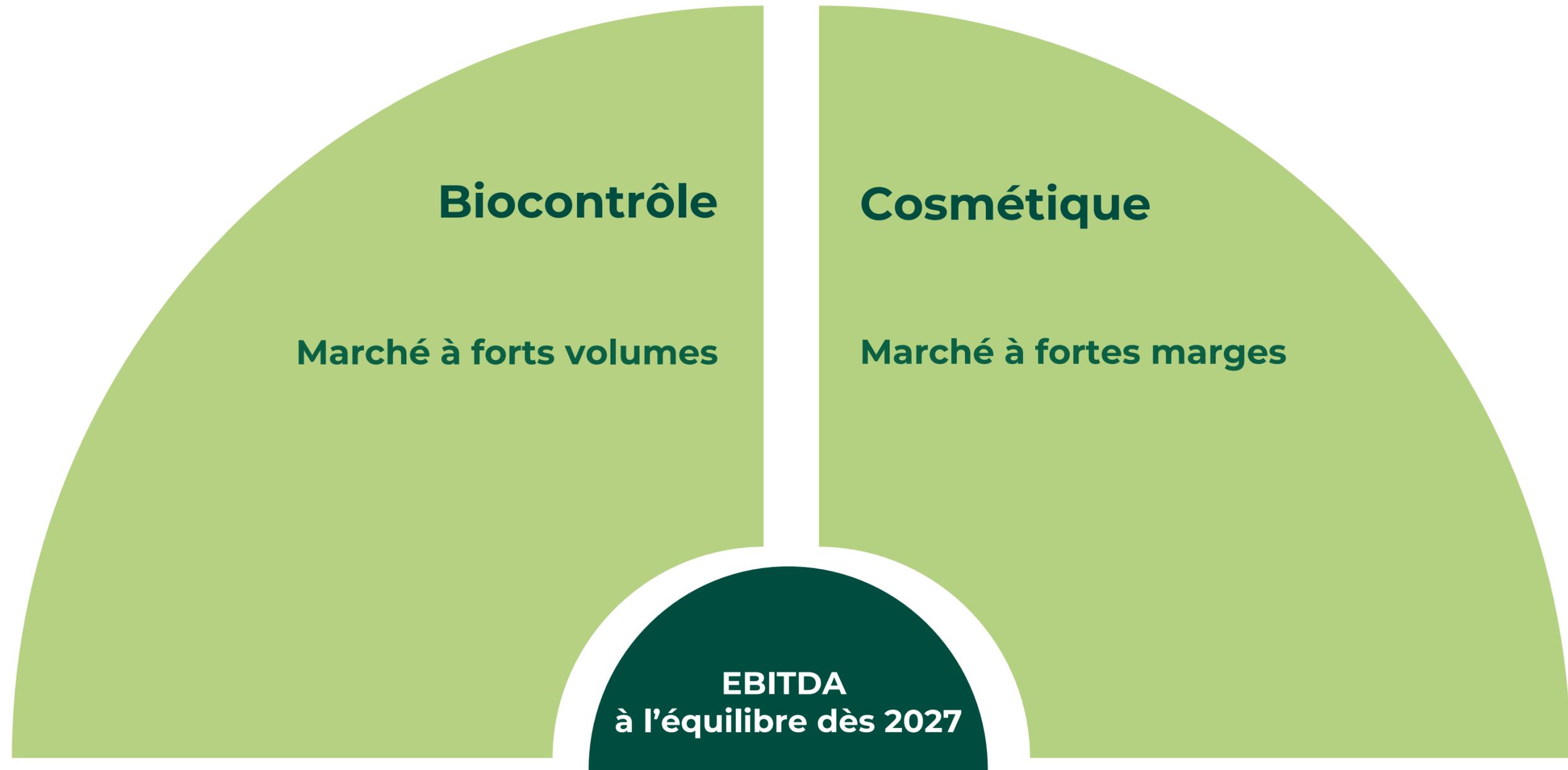
- R&D
- Production
- Services supports

Sociétés d'exploitation

- Par activité

UNE SOCIÉTÉ RENTABLE DÈS 2027

Deux marchés complémentaires pour optimiser le potentiel actuel de la plateforme et diversifier les risques



POURQUOI INVESTIR

Unique entreprise dédiée à la culture de l'amibe

Maîtrise technologique unique

- ✓ Seul opérateur mondial sachant cultiver une amibe de façon industrielle.
- ✓ Technologie exclusive permettant à l'amibe de vivre et de se multiplier.

Exclusivité Mondiale

- ✓ Unique société privée au monde exploitant les applications positives de l'amibe.
- ✓ Alternative innovante face à des centaines d'entreprises travaillant à partir d'autres ressources.
Exemple : protéines, algues, etc.

Position de leader

- ✓ Avantages compétitifs grâce à une spécialisation et une expertise uniques.
- ✓ Plusieurs années d'avance sur d'éventuels concurrents.

Potentiel de croissance

- ✓ Domaines qui s'étendent de l'agriculture à la cosmétique, avec des ouvertures potentiel d'autres secteurs tel que le médical.
- ✓ Homologations obtenues aux USA, en en voie de conclusion en Europe (validation obtenue par l'EFSA).

POURQUOI INVESTIR MAINTENANT ?

Un marché financier qui redécouvre Amoéba

- **2015**
Introduction en Bourse
(Euronext Growth)
- **+140%**
Evolution positif du
cours de bourse en 2024
- **47 M€**
Capitalisation
boursière
- **161 k€**
Volume quotidien moyen
(depuis le 1/10/2024)

Cours de bourse année 2024



Cours de bourse d'Amoéba du 29.12.2023 au 31.12.2024



Amoéba



amoeba-nature.com



amoeba@actus.fr

DISCLAIMER

References herein to this presentation (the “Presentation”) shall mean and include this document, any oral presentation accompanying this document provided by Amoeba SA (the “Company”), any question-and-answer session following that oral presentation and any further information that may be made available in connection with the subject matter contained herein.

This Presentation has been prepared by the Company and is for information only. This document does not purport to contain comprehensive or complete information about the Company and is qualified in its entirety by the business, financial and other information that the Company is required to publish in accordance with the rules, regulations and practices applicable to companies listed on the multilateral trading facility of Euronext Growth, including, in particular, the risk factors set out in the universal registration document (the “URD”) filed with the French Financial Markets Authority (Autorité des marchés financiers) (the “AMF”) on April 18, 2023 under number D.23-0296, and in any other periodic report, which are available free of charge on the websites of the Company (<https://amoeba-nature.com>) and the AMF (www.amf-france.org). Information and other data appearing in such publications, and certain figures and numbers appearing in this document have been rounded. Consequently, the total amounts and percentages appearing in tables and elsewhere may not necessarily equal the sum of the individually rounded figures, amounts or percentages.

No representation, warranty or undertaking, express or implied, is made as to the accuracy, completeness or appropriateness of the information and opinions contained in this Presentation, or its use for any purpose, and no reliance should be placed on any information or opinions contained herein. The Company, its subsidiaries, its advisors and representatives accept no responsibility for and shall not, under any circumstance, be held liable for any loss or damage that may arise from the use of this document or the information or opinions contained in it. In particular, this document contains information on the Company’s markets and competitive position, and more specifically, on the size of its markets. This information has been drawn from various sources or from the Company’s own estimates which may not be accurate and thus no reliance should be placed on such information. Any prospective investors must make their own investigation and assessments and consult with their own advisors concerning any evaluation of the Company and its prospects, and this document, or any part of it, may not form the basis of or be relied on in connection with any investment decision.

The information and opinions contained in this document are provided as of the date of this document only and may be updated, supplemented, revised or amended, and thus such information is subject to change at any time. Neither the Company, its subsidiaries, directors, officers, employees, agents, affiliates nor its advisors, nor any other person is under any obligation to update the information, statements or opinions contained in this Presentation. Nothing contained in this Presentation is or should be relied upon as a promise or representation as to the future.

All statements in the Presentation other than statements of historical fact are or may be deemed to be forward-looking statements. These forward-looking statements are not guarantees of future performance and involve a number of known and unknown risks and uncertainties. These risks and uncertainties, and other factors, could adversely affect the outcome of the forward-looking statements, and actual results could differ materially from those contemplated in the statements. As a result, you are cautioned not to rely on such forward-looking statements. Forward-looking statements speak only as of the date of this document and the Company expressly disclaims any obligation or undertaking to update or re-issue any forward-looking statements contained in this Presentation.

This Presentation does not constitute or form any part of any offer to sell, or the solicitation of an offer to buy or subscribe for, any shares or securities in the Company, in the United States or in any other jurisdiction.

All persons accessing this document are deemed to agree and comply with all the limitations and restrictions set out above.